ABAO.FR

SARL au capital de 1 000 euros

RCS MARSEILLE 797 788 387

Siège social : Domaine des Pins Bât 1 –

6 Avenue de la Grognarde – 13011 Marseille

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

DU 15 SEPTEMBRE 2025 A 9H

Le
15.09.2025
A 9h

Les associés de la société ABAO.FR, SARL au capital de 1 000 euros divisés en 100 parts sociales, dont le siège social est à Domaine des Pins Bât 1 – 6 Avenue de la Grognarde – 13011 Marseille, se sont réunis audit siège social de la société sur convocation qui leur a été adressée individuellement conformément aux statuts, par M. PIOTON Nicolas, co-gérant, et Mme VINCENT Christelle, associé.

L'assemblée est présidée par M. PIOTON Nicolas, co-gérant. Mme Christelle VINCENT est nommée secrétaire de séance.

Sont présents :

- M. PIOTON Nicolas, propriétaire de 49 parts sociales, numérotées de 50 à 98,
- Mme VINCENT Christelle, propriétaire de 2 parts sociales, numérotées de 99 à 100.

Soit un total de 51 parts sociales présentes ou représentées sur un total de 100 parts sociales.

Le président de séance constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président de séance rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Révocation de M. LEVY Christophe au poste de co-gérant
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

« Copie certifiée conforme à l'originale »

N.P CV.

Résolution n°1 – Révocation de M. LEVY Christophe au poste de co-gérant

L'assemblée générale approuve à l'unanimité la révocation de la co-gérance de Mr LEVY Christophe.

Résolution n°2 - Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président de séance.

M. PIOTON Nicolas

Président de séance

Mme VINCENT Christelle

Secrétaire de séance